

COMMUNE DE LA CALAMINE – SERVICE DES FINANCES**Demande de subside pour l' année 2022****A déposer auprès de l'administration communale avant le 31 mars 2022**

Rue de l'Église 31 - c/o Service des Finances - 4720 La Calamine

Fax: +32 87 65 74 84 / E-Mail: luca.samadello@kelmis.be**INFORMATIONS PRINCIPALES DU CLUB/DE L'ASSOCIATION**

Nom:			
Siège social:			
E-Mail:			
IBAN:		Titulaire du compte:	

PRÉSIDENT		SECRETAIRE		TRÉSORIER	
Nom:		Nom:		Nom:	
Prénom:		Prénom:		Prénom:	
ADRESSE		ADRESSE		ADRESSE	
Rue:		Rue:		Rue:	
N°:		N°:		N°:	
Code post.		Code post.		Code post.	
E-Mail:		E-Mail:		E-Mail:	
Téléphone:		Téléphone:		Téléphone:	

MEMBRES

	sans handicap	avec handicap
Nombre de membres actifs âgés d'au moins 18 ans au 31.12.2021:		
Nombre de membres actifs âgés de moins de 18 ans au 31.12. 2021:		
Nombre de membres inactifs:		

RÉSULTAT DE L'ANNÉE 2021 (SAISON 2021/2022)

Recettes:	Dépenses:		
Subside:	Commune:	Province:	Autres:
Ce décompte comprend-il toutes les recettes/dépenses de l'association ?			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

DES FESTIVITÉS PARTICULIÈRES SONT-ELLES PRÉVUES EN 2022 ?

COMMUNE DE LA CALAMINE – SERVICE DES FINANCES

Demande de subside pour l' année 2022

A déposer auprès de l'administration communale avant le 31 mars 2022

Rue de l'Église 31 - c/o Service des Finances - 4720 La Calamine

Fax: +32 87 65 74 84 / E-Mail: luca.samadello@kelmis.be



GEMEINDE KELMIS
COMMUNE DE LA CALAMINE

POUR TOUS LES CLUBS/ASSOCIATIONS

Les documents suivants doivent être joints à cette demande:

- une liste des membres actifs (date de naissance incluse);
- copies des factures justifiant au moins les dépenses à hauteur de la dernière subvention;
- rapport d'activité de l'année précédente.

CHORALES, HARMONIES, SOCIÉTÉS MUSICALES, ASSOCIATIONS CULTURELLES, DE CARNAVAL & DE THÉÂTRE

Nombre de représentations en 2021 en dehors de la commune de La Calamine:

Nombre de représentations en 2021 au sein de la commune de La Calamine:

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nombre d'entraîneurs avec : Licence A Licence B Licence C Formation pour les handicapés

Est-ce que le club est affilié à une fédération sportive?

Est-ce que le club est affilié à l'association sportive? (Sportbund)

Les documents suivants doivent être joints à cette demande:

- Copie de l'assurance responsabilité civile & accident;
- Copie de la carte d'invalidité;
- Copie des licences d'entraîneur.

Cette demande, ainsi que les documents à y joindre, doivent être envoyés à l'administration communale (service des finances) avant le **31 mars 2022.**

Les demandes reçues après cette date ne seront pas prises en compte.

SIGNATURES

Signature n°1

Signature n°2

Fonction:

Fonction: